



NOUVEAU PROTOCOLE 2013/2015

Le DG précise la méthode et le calendrier

Lors du CT DGAC du 22 octobre 2012 le Directeur Général a confirmé le lancement de nouvelles discussions pour aboutir à un protocole social couvrant la période 2013/2015.

Le calendrier et la méthode sont les suivants :

Des GT spécifiques se dérouleront entre le 15 novembre 2012 et le 25 janvier 2013. Une synthèse des GT sera faite en février, une première version du texte du protocole sera réalisée en mars. Les réunions de négociation se dérouleront en avril.

La liste des GT est la suivante :

- **GT1** Evolution des missions de surveillance et certification de sécurité et de sûreté (DSAC),
- **GT2** Evolution des autres missions de la DSAC,
- **GT3** Missions supports dans les délégations (DSAC),
- **GT4** Evolution de l'organisation territoriale de la DSAC,
- **GT5 & 6** Evolution des services Tours et Evolution du service approches et SIV (DSNA),
- **GT7** Performance du service en route (DSNA),
- **GT8** Evolution du service d'information aéronautique opérationnel (DSNA),
- **GT9** Evolution des métiers et organisation de la filière technique opérationnelle DSNA,
- **GT10** Evolution des services CNS dans le cadre du ciel unique européen (DSNA),
- **GT11** Evolution de l'organisation interrégionale de la DSNA,
- **GT12** Managers et Experts,
- **GT13** Indemnitaire technique,
- **GT14** Ouvriers,
- **GT15** Personnels navigants,
- **GT16** Personnels administratifs,
- **GT17** Organisation territoriale du SNIA,
- **GT18** Agents contractuels,
- **GT19** Accompagnement du changement.

FO a demandé le regroupement des GT 5 et 6 car le dispositif de APP/SIV/TWR doit être étudié dans son ensemble.

FO a demandé également qu'un GT contractuels soit inscrit dans le protocole (GT 18).

Le GT 19 animé par le secrétaire général devra faire la synthèse de l'ensemble des mesures statutaires et ou indemnitaires.

L'ensemble des GT déjà en cours doit se poursuivre (GT Personnels Equipement, GT retraite ICNA,).

Les négociations seront sous le signe de l'austérité :

- maîtrise de la masse salariale,
- réductions des effectifs (baisse d'effectifs 120 emplois par an dont 20 à l'ENAC),
- baisse des recettes due à la baisse du trafic et à celle des redevances océaniques.

Cela ne sera donc pas simple et FO a demandé que les efforts soient équitablement répartis entre tous les corps.

FO, favorable à la logique protocolaire s'attachera à défendre l'ensemble des personnels et des services et informera régulièrement TOUS les personnels tout au long des prochaines semaines.

